

FICHE SIGNALÉTIQUE

Section 1 – Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

Identification de la substance/formulation

Nom du produit: Puromycin Dihydrochloride
Numéro de catalogue: 400-160-**
Utiliser à des fins de recherche en laboratoire.

Identification de la société/entreprise

Wisent Inc.
3645 Principale
Saint-Jean-Baptiste, Qc
Canada J0L2B0

Wisent Inc.
Boîte postale 131
St-Bruno, Qc
Canada, J3V 4P8

Téléphone: +1 (450) 446-2660
Téléphone sans frais: 1-888-947-3681
Fax: +1 (450) 446-7038
Téléphone en cas d'urgence : +1 (514) 777-1312

Section 2 – Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) (SOR/2015-17)

H302 Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4)

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement

Attention

Mention de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Dangers non classifiés ailleurs

aucun(e)

Section 3 – Composition/Information sur les composants

CAS#	Composant	No.-CE	Classification
58-58-2	S)-3'-[[2-Amino-3-(4-methoxypheny	200-387-8	Acute Tox. 4; H302

Section 4 – Premiers soins

Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2) et/ou section 11

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

Section 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène gazeux

Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire

Donnée non disponible

Section 6 – Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de la poussière. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

Section 7 – Manipulation et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Pour les précautions, voir section 2

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage recommandée -20 °C

Conserver dans un endroit sec. Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 11: Solides combustibles

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

Section 8 – Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166 Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher

la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

En cas de nuisances d'exposition, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type P95 (US) ou de type P1 (EU EN 143). Pour un niveau de protection plus élevé, utilisez des cartouches respiratoires de type OV/AG/P99 (US) ou de type ABEK-P2 (EU EN 143). Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts

Section 9 – Propriétés physiques et chimiques

Information générales sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect	Poudre
Odeur	Donnée non disponible
pH	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Point de fusion	Donnée non disponible
Point d'éclair	Donnée non disponible
Inflammabilité	Donnée non disponible
Limite supérieure d'explosivité	Donnée non disponible
Limite inférieure d'explosivité	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur	Donnée non disponible
Densité relative	Donnée non disponible
Coefficient de partage	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
Viscosité	Donnée non disponible
Propriété comburantes	Donnée non disponible
Solubilité dans l'eau	Donnée non disponible
Seuil olfactif	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible

Section 10 – Stabilité et réactivité

Réactivité

Donnée Non disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

Conditions à éviter

Donnée non disponible

Matières incompatibles

Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène gazeux

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

Section 11 – Information Toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Souris - 720 mg/kg

Remarques: Métabolisme et Nutrition: Perte de poids ou diminution de la prise de poids

Affection respiratoire Diarrhée

Inhalation: Donnée non disponible

Dermale: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: AU7355000

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. Foie - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme

Foie - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme

Section 12 – Informations Écologiques**Toxicité**

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Biodégradation

Donnée non disponible

Bioaccumulation

Aucune bioaccumulation

Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Section 13 – Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

Section 14 – Informations relatives au transport



DOT (US)

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

Section 15 – Information réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Section 16 – Autres informations

MSDS Date de révision: Novembre 2024

Utiliser uniquement à des fins de recherches. DISCL.

Les renseignements partagés ont été obtenu suite à une étude et les recommandations sont basées sur des applications prudentes.